



## DOSSIER | Police Municipale opérationnelle : votre sécurité, notre priorité !





**Directeur de publication**  
Ludovic Pajot

**Rédaction, maquette, mise en page**  
Service Communication

**Impression**  
Imprimerie Julien Jopub  
communication Divion

**Dépôt légal**  
Septembre 2021

**Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?**  
Contactez nous sur l'adresse mail : [communication@bruaylabuissiere.fr](mailto:communication@bruaylabuissiere.fr)  
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.  
**Ne pas jeter sur la voie publique**

## ÉDITO ..... page 3

Édito de Ludovic Pajot

## DOSSIER ..... pages 4 à 9

Police Municipale opérationnelle : votre sécurité, notre priorité !

## SPÉCIAL SECTION DU CENTRE SOCIAL DE LABUISSIÈRE .... pages 10 & 11

Mise en commun des moyens

## SPÉCIAL MARIE-LINE PLOUVIEZ ..... pages 12 & 13

Conseillère départementale : portrait

## RETOUR EN IMAGES ..... pages 14 à 17

Retour sur les manifestations de l'été

## ACTUALITÉ

### ACTUS SANTÉ ..... page 18

Campagnes de vaccination et don du sang

### ACTUS SOCIAL ..... page 19

Repas des aînés

### ACTUS TRAVAUX ..... pages 20 à 24

Rénovations diverses dans nos écoles

### ACTUS JEUNESSE ..... page 25

Les activités de l'Office de la Jeunesse en images

### ACTUS LABUISSIÈRE ..... pages 26 & 27

Tests salivaires et travaux divers

### ACTUS ÉCONOMIE ..... pages 28 à 30

Commerces bruaysiens et portrait du nouveau manager de centre-ville

### ACTUS SPORT ..... page 31

Les Foulées du Bruaysis

### ACTUS CULTURE ..... pages 32 & 33

Les Journées du Patrimoine

### ÉTAT CIVIL ..... pages 34 à 37

Retrouvez les cérémonies de l'été

### EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES ..... page 38

Textes du groupe majoritaire et de l'opposition

### AGENDA ..... page 39

Notez les différentes manifestations du mois de septembre

Chères Bruaysiennes, chers Bruaysiens,  
Chères Labuissières, chers Labuissierois,

La période estivale touche à sa fin.

Avec la majorité municipale, nous avons souhaité un été animé à Bruay-La-Buissière : festivités du 14 juillet, fêtes foraines, jeux gonflables pour nos enfants, fêtes champêtres.... Ces événements ont été une réussite et j'ai entendu les encouragements à continuer. L'an prochain nous irons encore plus loin dans l'organisation d'événements festifs, au sein de nos quartiers afin qu'il fasse bon vivre à Bruay-La-Buissière.

La météo changeante pendant ces deux mois alternant entre de longues journées de pluies et quelques jours de beau temps, a compliqué l'entretien des espaces verts dans toutes les communes, Bruay-La-Buissière ne faisant pas exception. Il nous faudra chercher à nous améliorer encore davantage même si nous serons toujours dépendants de la nature et des surprises qu'elle nous apporte. Soyez convaincus que la municipalité met tout en œuvre pour que notre commune soit la mieux entretenue possible et soit réactive aux demandes de chacune et de chacun. Nous allons également nous attaquer aux espaces verts détenus par les bailleurs sociaux et autres organismes qui sont laissés à l'abandon.

La période estivale a été également l'occasion de lancer réellement la Police Municipale, opérationnelle de jour comme de nuit. À en croire les premiers rapports d'intervention, c'est un plébiscite pour ce nouveau service utile à la tranquillité de tous et au bien vivre ensemble. N'oubliez pas, si vous avez besoin de l'intervention des hommes et des femmes qui composent cette unité, il vous suffit de composer le 03 74 31 03 22.

Le mois de septembre qui s'ouvre à nous est synonyme de changements pour nos enfants : passage d'une classe à une autre, changement d'école, passage en 6<sup>e</sup>, en seconde ou encore poursuite de leurs études en dehors du secteur. Je leur souhaite tous mes vœux de réussite et que surtout ces années leur permettent de s'épanouir. Les rentrées scolaires sont parfois plus difficiles pour les parents que pour les enfants. À Bruay-La-Buissière, avec la majorité municipale, nous avons décidé de mettre l'accent durant ces 2 mois de vacances estivales sur l'entretien de nos écoles afin d'offrir à nos enfants un cadre scolaire agréable et convivial.

Le mois de septembre 2021, sera également synonyme de début des travaux de lutte contre les inondations dans la rue Wéry. Promis pendant des années par l'ancienne majorité sans aucun début de commencement, j'ai obtenu lors de mon élection comme Maire de Bruay-La-Buissière auprès du Président de la Communauté d'Agglomération que le projet se concrétise dans les plus brefs délais. Nous y sommes et je m'en félicite. Loin des discours de celles et ceux qui affirment que Bruay-La-Buissière serait isolée. Ces travaux, attendus et nécessaires, s'étaleront sur 7 mois avec certains désagréments (passages incessants de camions). J'en appelle à la compréhension et au savoir vivre de chacune et de chacun afin que ces travaux se passent au mieux.

Avec mon équipe municipale, nous avons fait le choix de l'action, de tenir nos engagements, de transformer Bruay-La-Buissière, de nous battre pour chaque habitante et chaque habitant sans aucune distinction, de remettre notre ville sur de bons rails.

Bien fidèlement

Ludovic Pajot  
Votre maire








### POLICE MUNICIPALE KESAKO ?

Troisième composante des forces de sécurité avec la Gendarmerie et la Police Nationale, la Police Municipale est placée sous l'autorité du Maire. Ses agents interviennent au sein des communes ou des intercommunalités pour effectuer des missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.



**Faire de votre sécurité une préoccupation de tous les instants était une volonté de Ludovic Pajot et de son équipe.** À une époque où les actes de délinquance et de violence se banalisent, il était nécessaire de **prendre des décisions fermes** et de **remettre de l'ordre dans notre ville**. Les forces de police ont un **rôle majeur** dans notre société. Elles agissent au quotidien pour rétablir et conserver la sécurité et la tranquillité dans nos communes. La Police Municipale veillera au **respect des lois**. Elle sera présente sur le terrain afin de rassurer chaque Bruaysienne et chaque Bruaysien. **Il était urgent d'agir**, c'est désormais chose faite avec un effectif opérationnel de jour comme de nuit.

### RETROUVER UNE VILLE SÛRE

Bruay-La-Buissière est, depuis des décennies, en proie à de nombreuses incivilités : menaces, insultes, agressions, dégradations de biens privés et publics, vols... **Les agents de la Police Municipale veilleront à faire respecter la loi et à agir rapidement** là où les forces de Police Nationale ne peuvent pas intervenir faute de temps. **Des poursuites judiciaires seront engagées contre les auteurs** et la municipalité demandera systématiquement l'indemnisation et la réparation des préjudices causés.



## UNE POLICE DE PROXIMITÉ OPÉRATIONNELLE

Les locaux de la Police Municipale situés rue Wéry accueillent désormais 13 agents. **Le bâtiment a bénéficié d'importants travaux** : remise en état des murs et des sanitaires, création d'espaces adaptés, mise aux normes du réseau électrique, création d'une **armurerie sécurisée** et d'un **Centre de Supervision Urbain** (CSU).

La création d'une Police Municipale répond à la **demande des Bruaysiens**. Elle répond également aux **besoins d'une ville de plus de 20 000 habitants** et pallie le manque de moyens humains et matériels de notre Police Nationale déjà présente sur un large territoire. Les agents municipaux sont **disponibles dans chaque quartier** de notre ville, le lien avec la population est indispensable. Les différentes patrouilles et la présence des agents sur les diverses manifestations assurent **un réel maillage territorial**. Notre police a également la compétence pour un **travail en étroite collaboration avec les forces de police de l'État** dans les domaines de la police judiciaire et de la sécurité publique.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UNE RÉELLE ATTENTE

**La Police Municipale travaillera en concertation avec les riverains** des différents quartiers, notamment pour lutter contre la vitesse excessive. Des réunions seront mises en place afin de **cibler les problèmes rencontrés et mettre en place un dispositif adapté à chaque situation**. L'écoute sera primordiale pour mener à bien ces actions de sécurité. Des **contrôles de vitesse** seront également effectués sur notre territoire et **la signalétique sera renforcée**.

**Les agents veilleront à faire respecter les zones bleues.** Le souhait de la municipalité est de toujours avoir accès à une place de parking. Il faut qu'il y ait **une rotation des véhicules. Le stationnement ne répond pas à une politique de rendement mais plutôt de souplesse**. Par contre, les véhicules en stationnement abusif seront verbalisés voire emmenés en fourrière. La réglementation est actuellement en étude.

## VIDÉOSURVEILLANCE : LES AUTRES YEUX DES POLICIERS

**Le maintien de l'ordre passe aussi par les nouvelles technologies.** La vidéo protection s'est développée et a un **effet dissuasif** sur les agissements inciviques. Les caméras de surveillance permettent de **repérer une situation anormale en temps réel et d'agir vite**. En décembre le Centre de Supervision Urbain prendra place au sein des locaux de la Police Municipale. Les images seront visionnées en direct grâce à des opérateurs de vidéo surveillance qui seront recrutés. Cet équipement va permettre une réactivité immédiate face aux actes de délinquance.

**Nos agents seront également équipés de caméras piétons.** Un outil aujourd'hui nécessaire afin de mener à bien les missions, de protéger les agents comme les personnes contrôlées.







### PORTRAIT : UN PARCOURS RICHE

Né en 1971, **Gaëtan Kervedaou est un homme d'expérience.** Après un BAC "économique et social", il se tourne vers des **études d'Histoire et de Droit public.** Lors de son service militaire, il enchaîne les grades dans l'armée de terre et fait ses premiers pas dans des missions d'encadrement. En 1995, il décroche son premier concours d'agent municipal. Direction la Côte d'Azur pour cinq années en équipe de nuit. En 2002, il obtient le concours externe de Policier municipal en catégorie B. La ville de Châteaudun l'accueille, Gaëtan y passera 7 ans. *"Nous étions 19 policiers armés pour 14000 habitants. L'équipe tournait 7 jours sur 7 à raison de 20 heures sur 24."* Il enchaîne ensuite différents postes. **Un besoin de bouger, de découvrir et d'apprendre.** *"Je suis passé par des postes de police de 2 à 110 policiers ! Ces expériences m'ont permis d'amasser un capital de connaissances tant sur le plan juridique que sur le plan administratif."* Le contact avec les riverains reste une priorité. *"Nous sommes des agents de terrain"* explique le chef de la Police Municipale. Désormais à Bruay-La-Buissière, **Gaëtan Kervedaou compte bien apporter son expérience et son savoir-faire à la population bruaysienne.**





### Pourquoi une Police Municipale à Bruay-La-Buissière ? Quelles seront vos missions ?

Dès notre arrivée, **nous avons constaté qu'il y avait une réelle attente des Bruaysiens.** Nous avons eu un très bon accueil, de nombreuses personnes sont venues nous voir, nous remercier. **Ce poste est une création,** la municipalité est partie de zéro. Le chemin pour parvenir à créer une Police Municipale n'est pas sans encombre et de gros travaux ont été engagés pour que nous ayons des espaces de travail adéquats et confortables. **Les moyens déployés pour que nous puissions effectuer notre travail sont loin d'être négligeables.**

**Nous sommes au service d'un Maire** avec ses volontés et ses exigences. Sa police est d'abord une police de proximité. **L'ensemble des agents est à l'écoute de la population et doit apporter des solutions.** Pour ce faire, une équipe de jour et une autre de nuit sont formées. La journée, les agents patrouillent et interviennent si besoin. **Chaque quartier est concerné.**

Nous recevons les doléances et détectons également les problèmes qu'ils soient techniques, relationnels ou sociaux. À nous ensuite de trouver les bons interlocuteurs pour **proposer des solutions.** La nuit, pas moins de 6 agents veilleront sur l'ordre public. Jusqu'à présent les appels ne sont pas nombreux, la ligne est récente. Ils concernent essentiellement des nuisances d'ordre public liées à la consommation d'alcool, nous avons aussi quelques différents conjugaux.



### Votre travail sera t-il effectué en lien avec la Police Nationale ?

**Nous travaillons en collaboration avec le commissariat de la Ville.** Il existe une convention de coordination entre le Maire, le Préfet et le Procureur de la République. Des réunions sont organisées avec le commandant de police, les transports publics et les bailleurs sociaux. **Les échanges sont quotidiens, formalisés et cordiaux.** Les équipes de nuit restent également en relation, nous ne disposons pas de cellules. Si nous interpellons un contrevenant, il sera pris en charge par les agents de la Police Nationale. **Les contrôles routiers et notamment de vitesse seront établis en concertation avec la Police Nationale.**

Nos agents disposent d'un radar et les zones de contrôle seront étudiées pour répondre au mieux à la demande des usagers : **ces contrôles seront répressifs.**

### La formation des agents est indispensable. Quelles sont celles proposées aux policiers municipaux ?

Notre équipe est essentiellement composée d'agents de la région ayant déjà une **expérience de terrain, des connaissances juridiques et rédactionnelles.** Certains viennent de la gendarmerie, d'autres sont d'anciens militaires, chacun apporte son vécu avec ses qualités. **Les agents ont des cadres légaux à respecter.** Ils ont des formations régulières, notamment pour le **port d'armes** (pistolet, taser, flash-ball...). La Préfecture propose aussi des formations relatives aux violences familiales, c'est un problème malheureusement fréquent. **Un policier doit agir avec bon sens et connaître ses limites.**





## LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

En vertu du principe d'autonomie, chaque commune peut organiser sa police. Ce principe est malgré tout limité. En premier lieu par les dispositions nationales applicables aux policiers municipaux, ensuite par les fonctions de coordination dévolues par la même loi aux communautés autonomes.

La Police Municipale est investie de diverses missions de police administrative et de police judiciaire en complément de celles réalisées par la gendarmerie et la police nationale.

### ● Les missions de police administrative sont liées à la prévention, à la surveillance, la sécurité et la salubrité.

- Contrôle de la sécurisation des rues et autres axes de passage.
- Interventions lors des incivilités portant atteinte à la tranquillité publique.
- Maintien de l'ordre lors des événements importants.
- Prise en charge de manière temporaire de personnes atteintes de troubles psychiques si ces dernières représentent une atteinte à la sécurité publique.
- Contrôle du respect de la protection animale.
- Prise en charge de la sécurité aux abords des écoles et aide aux personnes âgées ou vulnérables.

### ● Les missions de police judiciaire sont principalement liées à la verbalisation de différentes infractions.

- Infractions aux arrêtés de police du maire.
- Infractions au code de l'environnement (protection de la faune et de la flore), affichage intempestif dans les lieux inappropriés.
- Infractions liées aux nuisances sonores.
- Infractions routières.
- Infractions relatives à la législation sur les chiens dangereux.



## UNE POLICE ARMÉE

La décision d'armer les agents est prise par le maire. Cependant, c'est un décret, donc l'État, qui précise de quelles armes les policiers peuvent être dotés. Depuis quelques années et notamment depuis la recrudescence d'actes de violence contre les forces de l'ordre et la menace d'attentats, les maires décident d'équiper leurs policiers d'armes à feu et de gilets pare-balles.

S'il est souvent associé à la répression, l'armement est plus une question de protection de l'agent. Les problèmes sont généralement réglés à l'amiable. Néanmoins, une situation de conflit peut vite dégénérer. Attention, un agent ne peut utiliser son arme qu'en cas de légitime défense et de manière proportionnée.



> 330, rue Ernest Wéry



Joignable au **03 74 31 03 22**

Du lundi au vendredi de 9h45 à 1h30  
(3h30 le vendredi)

Le samedi de 20h à 3h30

Le dimanche de 8h30 à 12h30 et de 18h à 1h30

[police.municipale@bruaylabuissiere.fr](mailto:police.municipale@bruaylabuissiere.fr)

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le respect de quelques règles garantit le bien-être de tous. S'y soustraire expose à des sanctions.

### DÉJECTIONS CANINES

Elles sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts et les espaces de jeux pour enfants. Merci de ramasser les déjections de votre animal.



**AMENDE**  
35€

### STATIONNEMENT

Il est gênant ou dangereux si la visibilité est insuffisante, s'il se situe à proximité d'une intersection, d'un virage ou d'un sommet de côte, en double file, sur les trottoirs, les bandes cyclables, les passages piétons et les emplacements réservés aux personnes souffrant d'un handicap.



**AMENDE**  
DE 35 À  
135€

### DÉPÔT SAUVAGE

Déposer, jeter ou déverser tout type de déchet sur la voie publique vous expose à des poursuites.



**AMENDE**  
DE 68 À  
450€

### MÉGOTS

Le jet de mégot de cigarette est strictement interdit sur la voie publique.



**AMENDE**  
DE 68  
À 150€

### TAPAGE NOCTURNE ET DIURNE

Tout bruit perçu d'une habitation à une autre ou en provenance de la voie publique qui par sa durée, sa répétition ou son intensité porte atteinte à la tranquillité ou à la santé mentale est interdit.

**AMENDE**  
450€

- **Travaux d'habitation** nécessitant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, des plages horaires sont à respecter : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

- **Travaux de voirie** : du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 20h. Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

### CHIENS DANGEREUX

- **Chiens de 1<sup>re</sup> catégorie** : chiens d'attaque. Ils sont interdits.

- **Chiens de 2<sup>e</sup> catégorie** : chiens de garde et de défense. Ils sont interdits aux mineurs et aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation. Obligation de porter une muselière et d'utiliser une laisse dans les lieux publics, les locaux ouverts au public, les transports en commun et les parties communes des immeubles.

**AMENDE**  
15 000€  
**PRISON**  
6 MOIS

**DOCUMENTS**  
**OBLIGATOIRES**





## ACTION SOCIALE

## Vers l'uniformisation des services

La ville de Bruay-La-Buissière met en place sur son territoire **une politique sociale juste et uniformisée**. Une politique sociale **qui permettra d'utiliser l'argent public intelligemment**, d'améliorer l'accueil de proximité et enfin, d'offrir à chaque citoyen des aides et des services appropriés. Pour ce faire, il était nécessaire d'avoir un seul Centre Communal d'Action Sociale, une seule entité juridique.

## Quel statut pour la section située sur le territoire de la commune associée ?

La section d'aide sociale située rue de la Romanche, n'était en aucun cas un CCAS à part entière mais dépendait depuis sa création en 1987 du CCAS de Bruay-La-Buissière. **Cette section reçoit annuellement du CCAS de Bruay-La-Buissière une subvention de fonctionnement** dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration du CCAS de Bruay-La-Buissière. Dans une volonté de simplification, le Conseil Municipal a souhaité n'avoir qu'une seule entité juridique. C'est chose faite depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Le CCAS de Bruay-La-Buissière continuera d'assurer ses missions auprès de la population et à être présent pour chaque Bruaysien et chaque Labuissierois.

## Que devient la section située sur le territoire de la commune associée ?

Le bâtiment actuel reste ouvert et des agents continueront d'assurer leurs missions au service de chaque habitant de notre commune. **La municipalité s'engage à conserver une politique volontariste et assumée de maintien de la proximité**. La suppression de la section du centre d'action sociale est essentiellement juridique et administrative. Conformément au Code de l'Action sociale et des Familles, tous les éléments actifs et passifs de la section du centre d'action sociale ainsi que tous les droits et obligations de cet établissement sont transférés au CCAS de Bruay-La-Buissière.



## UNE ENTITÉ JURIDIQUE : DES INTÉRÊTS MAJEURS

## Simplification administrative, comptable et juridique

- = un seul budget voté : simplification des écritures comptables et facilités administratives
- = réalisation d'économies de gestion et de fonctionnement : amélioration du service rendu à la population

## Simplification pour l'habitant

- = choix du lieu : désormais, chacun pourra se rendre soit au CCAS de Bruay-La-Buissière, soit à son annexe située sur le territoire de la commune associée. Il n'y aura plus aucune obligation, ce sera selon la volonté de chaque habitant.

### MISE EN COMMUN DES MOYENS

Une seule entité juridique permet d'offrir plus de services et plus de flexibilité aux habitants. Exemple : deux navettes seniors servent désormais à l'ensemble de la population.

### HARMONISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Avec cette évolution, chaque Bruaysien, chaque Labuissierois reçoit désormais les mêmes aides sociales sans aucune différence. Séniors, même colis de fin d'année et mêmes festivités. Enfants, mêmes offres. Familles, mêmes aides.

### MEILLEURE GESTION FINANCIÈRE

Optimiser l'argent public est nécessaire pour poursuivre une politique sociale adaptée à notre Ville. Depuis le 10 avril, un groupement de commandes permet de négocier davantage les prix tout en améliorant le service public. Grâce à cette entité juridique unique, tous les habitants pourront profiter d'une aide sociale renforcée.



## RASSURER ET AIDER NOTRE POPULATION

**Ces modifications administratives et juridiques ne doivent pas inquiéter mais au contraire rassurer.** Ludovic Pajot, maire de la Ville et Président du Conseil d'Administration du CCAS s'est engagé devant la représentation municipale à ce que cette modification soit bénéfique à tous, sans aucune exception.

### Une décision réfléchie, un suivi régulier

Des évaluations régulières seront réalisées afin d'évaluer la pertinence de cette décision. Une **analyse complète** sera réalisée dans deux ans. **Gérer l'argent public en toute intelligence, c'est maîtriser les impôts de demain** et préserver le pouvoir d'achat de chacune et chacun. L'équipe municipale tient ses engagements et prend des décisions utiles et nécessaires pour améliorer encore l'aide sociale sur notre territoire. Des économies seront réalisées au profit de chaque bénéficiaire et les habitants de notre Ville seront tous traités sur un pied d'égalité.

**Agence postale communale, quel avenir ?** Située avenue de la Libération, cette agence est régie par une convention entre le groupe La Poste et la Ville de Bruay-La-Buissière. **L'équipe municipale souhaite conserver ce service de proximité.** Pour ce faire, le Conseil Municipal devra régulariser une situation aujourd'hui non conforme à la loi. L'enjeu est de continuer à proposer aux habitants des services postaux de proximité.

**Pourquoi non conforme ?** L'établissement est actuellement géré par la section du Centre d'Action Sociale présidée par Isabelle Dudillieu en sa qualité de maire déléguée et Présidente du comité de la section, ce qui est non conforme à la loi. Seuls les collectivités territoriales, communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre peuvent passer une telle convention.







## PORTRAIT DE MARIE-LINE PLOUVIEZ

### Une conseillère départementale à vos côtés

Suite logique du scrutin final des élections départementales du 27 juin dernier, le président du département du Pas-de-Calais et les conseillers départementaux ont été installés le 1<sup>er</sup> juillet. Cet été, **un nouveau mandat de six ans débute pour les 78 élus des 39 cantons**. Parmi eux, il y a les nouveaux venus qui font leur entrée dans l'hémicycle : **Marie-Line Plouviez, actuelle adjointe au maire de Caucourt, vient de prendre ses fonctions de conseillère départementale pour le canton de Bruay-La-Buissière avec Ludovic Pajot, son binôme.**

### En quelques mots, pouvez-vous nous retracer votre parcours ?

**Je suis originaire d'Houdain et je suis Caucourtoise depuis 1993.** Après des études à la **FAC de Droit** de Lille, j'ai fait mes débuts dans le commerce avant de rejoindre le **Centre des Impôts Fonciers** (CDIF) où j'ai travaillé comme vacataire au service du cadastre. En 2001, j'ai souhaité passer mon **agrément d'assistante maternelle**. J'ai quitté ce métier en 2021 à l'âge de 57 ans pour me consacrer pleinement à mon mandat de conseillère départementale.

### Vous aimez visiblement relever les défis ?

**Très investie à Caucourt,** j'ai toujours suivi de près les associations du village. Avec mon mari, nous avons fait le choix d'apporter notre aide mais aussi nos idées pour la commune. **En 2014, j'ai rejoint la liste sans étiquette de Danièle Philippe dans la course aux Municipales** et depuis, j'y suis élue adjointe en charge des écoles, de la communication et des fêtes. Véritablement passionnée par ces nouvelles fonctions, je me suis même formée à l'urbanisme et à l'informatique. J'ai également suivi une formation pour acquérir les notions de pouvoirs de police du maire et des adjoints. **Notre liste a été réélue au 1<sup>er</sup> tour des élections municipales en 2020.**

## Comment s'est passée votre rencontre avec Ludovic Pajot ?

Ma rencontre avec Ludovic Pajot en 2016 (alors conseiller régional) aura été **l'élément déclencheur d'une belle page constructive au profit des concitoyens**. Sa présence lors des différentes manifestations plaît et je voulais poursuivre en ce sens à Caucourt. En étroite collaboration avec Danièle Philippe et le conseil municipal, **nous avons redynamisé nos fêtes** : Halloween, fête des voisins, 14 juillet mais aussi notre buffet champêtre... Le conseiller régional des Hauts-de-France est devenu le 18 juin 2017 le plus jeune député de la mandature 2017-2022. **La défense de la ruralité**, son cheval de bataille depuis les législatives de 2017, **offre un œil bienveillant aux petites communes**. Très souvent présent aux manifestations, il a donné du souffle à Caucourt en offrant la possibilité aux jeunes du RPI Caucourt-Gauchin-Hermin (CE2, CM1 et CM2) de partir découvrir l'Assemblée Nationale. Un moment qu'ils n'oublieront jamais.

## Vous avez accepté de le rejoindre pour les Départementales...

J'ai reçu en septembre 2020 un appel téléphonique de Ludovic Pajot déclenchant une nouvelle rencontre. **Il m'a proposé de le rejoindre pour les élections départementales de 2021** sur la liste "Ensemble, construisons le Pas-de-Calais de demain" en me donnant le temps de réfléchir à cette proposition. Agréablement surprise, le défi était si beau qu'il ne m'aura fallu que quelques heures pour prendre une décision. **C'était un beau challenge à relever, bien entendu c'était OUI.**

Avec 60,02 % des voix, le binôme de candidats Ludovic Pajot et Marie-Line Plouviez est arrivé en tête du scrutin au second tour des élections départementales.

## Comment envisagez-vous les semaines à venir au Département du Pas-de-Calais ?

**Nous avons décidé de nous engager avec vous et pour vous pour les Départementales avec une réelle volonté de maintenir les actions de terrain.** Ainsi, nous allons mettre en place des permanences dans les 12 communes pour les habitants, mais aussi avec les maires du canton. Ensemble, nous avons développé **un projet ambitieux en veillant à ce que le Bruaysis ne soit pas le grand oublié des politiques publiques**. La sécurité, l'emploi, la santé, la proximité, la ruralité, les seniors et la jeunesse, la solidarité, la mobilité la culture, le sport mais aussi la nature sont au cœur de notre engagement et en deviennent des priorités. Nous siégerons également dans les différentes commissions relatives à la Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes (MAPAD) et la Maison Départementale des personnes Handicapées (MDPH) et des quatre collèges du canton : Albert Camus, Jean Rostand, Simone Signoret de Bruay-La-Buissière et Jacques Prévert de Houdain.



**Une conseillère départementale à vos côtés** Installés le 1<sup>er</sup> juillet au Conseil départemental d'Arras, Marie-Line Plouviez intègre la commission thématique des Solidarités humaines et Ludovic Pajot, celle de l'Équipement et du développement des territoires. *"Ensemble, nous portons un véritable projet"* et pour cela, vous pouvez compter sur la proximité de vos élus. *"Nous allons tout faire pour rechercher des subventions pour les communes du canton"*. La rentrée au Conseil départemental est prévue le 6 septembre 2021.



*Commémoration du 14 juillet*



*Fête foraine & Feu d'artifice*







Concert de Keen' V



Japan Geek fête ses 1 an







*Cérémonie et remise de prix aux bacheliers*



*Asso Félines pour l'Autre*



*Fêtes champêtres*





15 août : cérémonie à la chapelle Gilliot...



... et marché aux puces



& Semaines des enfants





## CAMPAGNES DE VACCINATION

### Grippe et COVID-19 : faites-vous vacciner

**Côté COVID**, les médias le martèlent depuis des mois : **se faire vacciner est la seule solution** pour sortir de la crise sanitaire qui nous touche et impacte nos vies depuis plus de 15 mois. Si les plus âgés et les plus fragiles ont été les premiers à bénéficier d'une protection, les campagnes se sont enchaînées et les centres se sont développés pour toucher le plus grand nombre de personnes. **Depuis le 15 juin, les plus de 12 ans sont éligibles à la vaccination.** Les ados de 12 à 17 ans doivent toutefois présenter une autorisation signée des parents. **Vous souhaitez vous faire vacciner à la salle des fêtes Marmottan ?**

**Contactez le 06 24 01 86 15 entre 15h et 17h.** En dehors de ces horaires : laissez vos nom, prénom et numéro de téléphone pour être rappelé. À partir de cet automne, une troisième injection sera conseillée aux personnes âgées et fragiles.

**Côté grippe**, il est bon de rappeler que les plus fragiles doivent se faire vacciner. Les deux vaccins sont parfaitement compatibles. Les démarches sont identiques aux années précédentes. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant qui vous aiguillera et vous rassurera.



## DON DU SANG

### Chaque don compte

L'Établissement Français du Sang (EFS) ne cesse de tirer la sonnette d'alarme tant les stocks sont bas. La crise sanitaire a aggravé une situation déjà désastreuse. Le don de sang reste ouvert à tous les citoyens. Le pass sanitaire et la présentation d'un test PCR négatif ne sont pas nécessaires. Tous les donneurs, vaccinés ou non, sont accueillis. Le vaccin contre la COVID-19 ne représente pas une contre-indication, même ponctuelle, au don de sang. Toutes les précautions d'hygiène et de distanciation sont maintenues en collecte pour éviter les risques de transmission du virus : port du masque obligatoire pour tous, respect des mesures d'hygiène et de distanciation et prise de rendez-vous.

## LA ROSERAIE

### Ludovic Pajot visite la structure

La directrice du groupe Filieris a reçu le 27 juillet le maire de la Ville pour la visite de l'établissement de soins de suite et de réadaptation. Ce bâtiment datant de 1981 a bénéficié de travaux en 2013 sur une partie de l'édifice. De nouveaux travaux sur la seconde partie sont prévus courant 2022. Les chambres seront réhabilitées sur les trois niveaux avec une capacité de 60 lits et une nouvelle salle de kinésithérapie sera créée pour un meilleur accueil des patients.

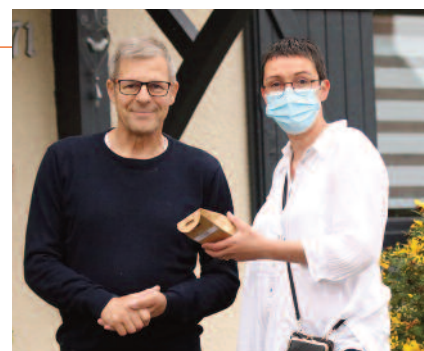




## CADEAU GOURMAND AUX SÉNIORS

### Des chocolats pour les plus de 65 ans

N'ayant pu organiser la distribution pendant les fêtes de Pâques (crise sanitaire oblige) la municipalité et le CCAS a adopté le portage à domicile des ballotins de chocolats. Cette organisation millimétrée à l'image des colis de Noël permet d'entretenir le lien social avec nos séniors de 65 ans et plus.



## REPAS DANSANT

### Nos aînés à la fête !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise son traditionnel repas dansant fin novembre à la salle des fêtes Marmottan. Annulées en 2020 pour des raisons sanitaires, ces festivités sont très attendues ! Vous retrouverez la troupe Métronome pour l'animation et les traiteurs Catherine et Vincent Dépret pour le repas.

#### INSCRIPTIONS

De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

**Salle Florent Evrard, rue F. Evrard**  
Du 11 au 15 octobre 2021

**CCAS, 169 rue A. Lamendin**  
Du 18 au 29 octobre 2021

**Vous pouvez également vous inscrire à l'annexe du CCAS de Labuissière rue de la Romanche.**

Prière de vous munir de votre livret de famille ou de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile pour valider votre participation.

**Renseignements 03 21 64 56 13**

#### L'ensemble des habitants sont concernés par ces inscriptions, y compris les

habitants résidant sur le territoire de la commune associée de Labuissière !

Le service de navettes séniors sera disponible et à disposition des habitants à l'occasion de ces festivités.

#### DATES

Samedi 20 novembre  
Dimanche 21 novembre  
Lundi 22 novembre  
Samedi 27 novembre  
Dimanche 28 novembre





## ÉCOLES : DES AMÉNAGEMENTS ATTENDUS ET DES TRAVAUX MAJEURS

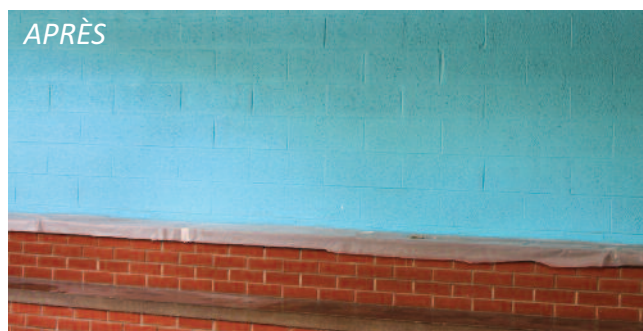
### Des équipements pour les cantines scolaires

Deux nouveaux lave-vaisselle ont été installés dans les cuisines de l'école Ferry et de la maternelle Brassens. Sur les douze points de restauration, seulement dix écoles en étaient déjà équipées. Ces aménagements vont permettre d'améliorer le quotidien du personnel en charge des cantines.



### Embellissement à l'école Caudron

La municipalité a profité de la saison estivale pour engager des travaux de rénovation à l'école Caudron. Les murs des huit salles de classe, les couloirs, la bibliothèque et l'entrée bénéficient d'une couche de peinture neuve. Des réparations sur les chéneaux ont été effectuées.





## Rénovation de l'école Félix Faure

L'école primaire Félix Faure a également bénéficié d'une cure de jouvence. Le parking a été agrandi par l'équipe des services Techniques pendant que l'entreprise Decaux terminait ses travaux de peinture dans la salle de sport et les sanitaires de l'établissement.



## Restructuration à l'école Basly

L'entreprise LBS est intervenue pour la démolition de deux anciens logements de fonction. Ces travaux vont permettre d'aérer et d'élargir le parvis de l'école. Un arrêt minute sécurisera l'arrivée et le départ des enfants. Enfouissement des câbles aériens, réseau d'eau pluviale et assainissement, création d'un parking, pose des bordures, pavage... Jean-Pierre Pruvost, adjoint en charge du Cadre de vie suit de près l'évolution du chantier. Les grilles de l'école sont installées et le parvis prend forme pour une rentrée en toute sécurité.



## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

### Entretien dans les écoles

Pendant les vacances scolaires, la municipalité rénove et effectue la maintenance dans les écoles. Dans la continuité de cet embellissement, place aux travaux de nettoyage ! Nos agents ont procédé méticuleusement à l'entretien des locaux et à la préparation des classes pour une rentrée en toute sérénité.



## PROPRETÉ URBAINE

### Désherbeurs : ils sont arrivés !

Pour lutter contre les mauvaises herbes et garantir un cadre de vie agréable aux administrés, la Ville s'est dotée de 5 désherbeurs à air chaud pulsé et d'une balayeuse à nettoyer et à désherber les caniveaux. Ce matériel va permettre d'entretenir les allées des parcs et cimetières, les trottoirs et les parkings. Le désherbage thermique est une méthode efficace, économique et écologique pour lutter contre les herbes folles en milieu urbain.



## ÉGLISE SAINT-MARTIN

### Cure de jouvence pour l'édifice

L'entreprise TBRC spécialisée dans le traitement des bois de charpente et de ses nuisibles a retiré le plâtre des plafonds afin d'assainir la structure.

Les déjections acides des pigeons qui détériorent l'église ont également pu être nettoyées. Les travaux se termineront fin septembre 2021.



## VOIRIE

### Accessibilité et sécurité

Pour satisfaire les besoins des riverains, le service Voirie a procédé à l'enrobage du chemin situé entre les rues Blériot et Santos Dumont. La pose du macadam et la création de bordures permettent un accès plus sécurisé pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite.





## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

### Un coup de fraîcheur !

Après 37 ans de bons et loyaux services, le sol de la section jeunesse de la Médiathèque Marcel Wacheux vient de se refaire une beauté ! Ouverture le lundi et jeudi de 14h à 18h et le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h au 82 rue du Périgord. **Renseignements au 03 21 61 81 93**



### Groupe scolaire Émile Loubet

Le Groupe scolaire Loubet bénéficie d'un programme de rénovation pour un montant total de 5 900 000 € TTC. Les travaux ont débuté fin février 2021. Le paysage change... La réhabilitation se traduit par l'amélioration de la performance énergétique, l'accessibilité, mais aussi la sécurisation de l'école. Après une première phase de démolition, place à la (re)construction !

## DU CÔTÉ DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

### À la salle de gymnastique

Les agents techniques du service des Sports ont entrepris d'importants travaux de rénovation des sanitaires de la salle de gymnastique du Stade-Parc. Les murs ont été décapés et seront prochainement enduits et repeints. Un travail de titan pour remettre en état ce lieu laissé en piteux état depuis de nombreuses années.



### Au complexe sportif Les Tombelles

Les agents techniques du service des Sports ont donné un coup de jeune au couloir du complexe dédié aux sports de combat. Les murs extérieurs feront également l'objet d'un rafraîchissement.





## RUE ERNEST WÉRY : RÉALISATION DE DEUX BASSINS

## Réduction de la problématique des inondations : un chantier colossal

La rue Wéry forme une cuvette et connaît régulièrement des problèmes d'inondations liés au débordement de la Lawe, à la mise en charge du réseau d'eaux pluviales et aux ruissellements. Les débordements du réseau pluvial sont causés principalement par la mise en charge des conduites qui drainent les bassins versants Wéry, L'herminier et Bouilliez-Beugnet. **Trois grandes opérations sont prévues sur le terrain** : la réalisation des bassins qui nécessitera au préalable la préparation du site, les travaux d'assainissement, l'accompagnement paysager des bassins.

**Travaux : à partir du 20 septembre.**  
**Durée : 7 mois.** Terrassement : **3 mois**  
 (démarrage côté parking Wéry). Les  
 72 000 m<sup>3</sup> de déblais : **transportés**  
**et stockés sur le site Carbolux**  
*(rue Brossolette)* et feront l'objet d'un  
 aménagement paysager = **environ**  
**120 camions allers/retours par jour**  
**durant 3 mois.**

**CIRCULATION INTERDITE RUE**  
**WÉRY SAUF POUR LES RIVERAINS**







## Destination Bretagne !

Le 1<sup>er</sup> août à 22h30, une trentaine de jeunes Bruaysiens ont pris la route pour un centre de vacances organisé par l'Office de la Jeunesse. Destination Saint-Pierre Quiberon à l'Auberge des Dunes. Au cours de ces 15 jours de détente, les enfants issus de l'association, du PRE et du CCAS ont eu l'occasion de découvrir la région, de se divertir grâce aux multiples activités nautiques prévues. Les élus étaient présents pour leur souhaiter un bon séjour. Chacun est rentré conquis de ces vacances bretonnes.



## TRAVAUX

### Remise en état du terrain de l'école du Centre

Courant août, les agents du service Voirie ont effectué des travaux de restructuration du terrain rouge. Les enfants ont retrouvé un terrain de jeux agréable à la rentrée scolaire.

Après une opération de grattage et de remise à niveau, près de 20 tonnes de schiste fin ont été nécessaires pour lui redonner une nouvelle vie !



### Entretien des espaces verts

Pour offrir un cadre de vie agréable aux enfants et au personnel, les agents du service Espaces verts ont taillé les arbres et les arbustes de la maternelle Pierre Mendès France pendant les vacances scolaires. Pour améliorer le cadre de vie de chacun, les mauvaises herbes qui prolifèrent sur nos trottoirs ont été retirées à l'aide des nouveaux désherbeurs thermiques à air chaud pulsé.



## DANSE

### Avec l'association artistique

En collaboration avec l'AIDCU, le Fest'Hip hop et la Ville de Bruay-La-Buissière, l'association artistique de Labuissière a organisé ses portes ouvertes le 3 juillet sur la place du Rietz.

Démonstrations, stages de perfectionnement et spectacles étaient au programme de cet événement très attendu des familles !





## Vélodrome : nouvelle phase de travaux

Labellisée "Ville Active & Sportive", Bruay-La-Buissière poursuit l'entretien de ses bâtiments. Les locaux de l'USOBL football ont fait l'objet de travaux de peinture. Les 4 vestiaires destinés aux joueurs et celui de l'arbitre ont été repeints ainsi que les portes et les sanitaires. Des travaux de sécurisation d'une partie de la tribune couverte sont prévus.



## Signalisation routière

Pour la sécurité des piétons et celle des usagers de la route, la municipalité continue activement sa campagne annuelle de marquage au sol. Le service Signalisation est intervenu dans les rues de la commune associée.



## Plus de sécurité au club canin

Afin de sécuriser les lieux, la Municipalité a effectué des travaux au club d'éducation canine basé sur l'aire de loisirs de Lavolville. Les agents des services Techniques ont installé plus de 200 mètres de clôture rigide.



## COVID-19 : TESTS SALIVAIRES

### L'académie de Lille choisit l'école du Centre

Toutes les classes ont participé à un dépistage massif le 1<sup>er</sup> juillet. Les consignes étaient plutôt simples : recueillir la salive à jeun dans un récipient fourni par le laboratoire. Une fiche de renseignements était également à restituer. Une infirmière s'est rendue dans chaque classe afin de réunir les prélèvements. Transmis au laboratoire, ils ont été analysés dans la journée. Les familles ont reçu les résultats via internet le soir même. Aucun test n'est revenu positif, les enfants ont pu partir sereinement en vacances !







### Quatre années dans les tuyaux, ça chauffe chez Logi'Chaud !

Au détour d'un reportage, nous avons fait la rencontre d'Alexis Cousin, un chauffagiste fort d'une dizaine d'années d'expérience et installé depuis 2017 à Bruay-La-Buissière. Logi'Chaud, c'est le nom de cette entreprise qui propose de la maintenance, de l'entretien, du dépannage mais aussi de l'installation et le remplacement de chaudière à gaz et d'équipement de production d'eau chaude. Originaire de Ruitz, Alexis est titulaire d'un

Bac Pro TMSEC. Comprenez par là qu'il a obtenu un diplôme de Technicien Maintenance Systèmes Energétiques. Au travers les connaissances acquises pendant ses 3 années de formation au lycée Chochoy de Lumbres, le jeune homme s'est forgé des compétences qui lui permettent aujourd'hui d'intervenir à la fois en maintenance préventive, mais aussi corrective des installations énergétiques et climatiques de tous types. *"Pendant mes études, j'avais déjà cette idée en tête : ouvrir ma propre société"* explique Alexis. Quatre années après l'obtention du diplôme et après avoir pris de l'expérience chez un installateur de la région, il se lance à l'âge de 22 ans. *"Tout est allé très vite, je disposais déjà d'un local pour me permettre de créer ma société"*. L'occasion et la motivation étaient belles.



### Une embauche en CDI pour développer l'entreprise

Le sérieux d'Alexis Cousin se fera vite sentir auprès des particuliers et des professionnels qui lui accordent désormais leur confiance, le bouche à oreille et les réseaux sociaux feront le reste. Jeune et dynamique, Logi'Chaud peut être fière de remplir fidèlement ses missions d'accompagnement. Du devis à la réalisation en passant par le conseil et la réalisation des démarches d'aides de l'Etat (MaPrimRénov' et Certificat d'Économies d'Énergie), la clientèle apprécie la qualité, la rapidité d'intervention et les prix plus que raisonnables ! Pour l'épauler, Alexis fait confiance à Olivia sa secrétaire, embauchée en CDI en novembre 2020. Grâce à ce renfort très attendu, la gestion des dossiers est tenue de main de maître pour un travail en étroite collaboration. Vous avez besoin d'un conseil pour une installation prochaine, d'un devis pour une réparation ou simplement besoin d'un entretien de chaudière ? **Faites confiance à Logi'Chaud, 19 impasse Saint-Martin à Bruay-La-Buissière ! Renseignements au 07 62 38 22 74**





## Le salon Espace Beauté Canine : 20 ans à votre service

Quel propriétaire de chien ne connaît pas le salon Espace Beauté Canine tenu depuis plus de 20 ans par Dany Lecointe ? Amoureuse des animaux, Dany a conquis au fil de ces longues années, la confiance des maîtres mais aussi des animaux qu'elle bichonne avec passion. Arrivée dans la rue Jules Guesde le 7 mai 2001, elle a voulu s'installer pour réaliser son rêve : celui de travailler dans le milieu canin à son propre compte. C'est en 1997 que tout a commencé, elle se lance en effectuant un contrat d'apprentissage au CFA d'Arras et c'est au salon de toilettage "Coif'Toutou" de Lillers qu'elle effectuera la pratique. À l'époque, l'employeur a besoin de renfort et cette opportunité tombe à pic. Pendant deux années, elle se forgera une expérience significative aux côtés de Thérèse Mrosinski avant d'être embauchée en CDI. *"Je ne connaissais pas le métier mais j'ai voulu apprendre pour travailler au plus près des animaux"*. En 2001, Dany Lecointe n'a que 21 ans lorsque Corinne Legrand, son amie d'enfance et coiffeuse à Bruay-La-Buissière lui communique la vacance d'une cellule commerciale dans le quartier de la Gare. *"Je me suis rendu sur place et j'ai tout de suite contacté l'agence pour convenir d'un rendez-vous"*. S'enchaîne alors une démission qui mettra fin à la complicité professionnelle qu'elle avait tissé avec la patronne de Coif'Toutou. *"J'aimais tellement l'ambiance là-bas que j'en ai eu les larmes aux yeux mais j'avais vraiment besoin de prendre mon envol"*.

### Une dizaine de jeunes entre les mains expertes de Dany

Dans ce secteur de Bruay-La-Buissière, il y avait une réelle demande. Alors certes il a fallu convaincre une nouvelle clientèle, mais Dany avait les épaules pour se lancer. *"Ça a marché tout de suite et on parlait du salon au-delà de Bruay"*. Très vite, elle fera aussi appel à un contrat d'apprentissage pour l'alléger dans sa lourde charge de travail. Au total, une dizaine de jeunes passeront entre les mains expertes de cette passionnée. Une des dernière en date, Julie a décroché le précieux sésame avant d'enchaîner un CDI en juillet 2020. Depuis, Shirley a pris le relais en septembre dernier, alternant les cours et la pratique. **Le salon est équipé pour accueillir les chiens mais aussi les chats du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30. Ouverture le samedi matin de 8h30 à 12h30. Réservations au 03 21 53 49 39**







## PORTRAIT

### Un manager pour redynamiser le commerce en centre-ville

Depuis un peu plus de deux mois, Dany Mercier exerce la mission de “Manager commerce centre-ville” pour la Ville de Bruay-La-Buissière. Après s’être forgé une belle expérience en tant que directeur adjoint dans un grand complexe de loisirs en région parisienne, le trentenaire a pour mission de renforcer et de développer le commerce bruaysien. Pour continuer à développer ses atouts de proximité et pour contrer l’exode des clients vers les grands centres commerciaux, la municipalité frappe fort avec ce recrutement : un emploi en partie subventionné par la banque des territoires. En étroite collaboration avec l’adjoint au Commerce Bruno Roussel, la mission du manager se traduit par l’accompagnement des porteurs de projets et des commerçants. La pérennisation des commerces est aussi au cœur de ce programme qui vise également à muscler l’attractivité de l’hypercentre. Des actions de communication et de promotion sont d’ores et déjà au programme de ce nouveau référent qui interviendra en tant qu’intermédiaire de la mairie. Il sera le pivot des services municipaux et assurera également la bonne coordination des différentes stratégies commerciales.

### Le Royal repense son activité de centre-ville

Depuis bientôt treize ans, le bar-tabac-loto-presse “Le Royal” est installé au 20 rue Hermant (ex rue des Escaliers) à proximité du Lycée Carnot. En 2021, Jean Sery annonce sa retraite et Amélie repense l’activité de leur enseigne en mettant fin à l’activité bar. Venez apprécier le concept et la nouvelle décoration autour d’un café, d’un chocolat chaud ou d’une boisson fraîche sans alcool... ce petit cocon idéalement situé en plein cœur du centre-ville en vaut le détour ! L’activité tabac, presse, loto et loterie est quant à elle maintenue.

Le Royal est ouvert du lundi au samedi (non-stop) de 8h à 19h. **Renseignements au 03 21 62 46 61**





## FOULÉES DU BRUAYISIS

### À vos marques, prêts, partez !

Pour le challenge ou par plaisir de la course, seul ou en famille, il y en aura pour tous les goûts le samedi 18 septembre 2021 au Stade-Parc ! Alors n'attendez plus et foncez réserver votre dossard en ligne sur [www.gotiming.fr](http://www.gotiming.fr) (jusqu'au 15 septembre). Marches de 5 et 12 km et courses de 1, 3, 5 et 10 km sont au programme. Un protocole sanitaire sera mis en place pour tous les participants et les organisateurs. On y retrouvera les challenges dans les écoles et les collèges ainsi que les 1€ reversés à l'institut Pasteur de Lille en faveur de la recherche par dossard du 5 et 10 km. Cerise sur le gâteau, chaque participant repartira avec un lot, peu importe la catégorie et le placement dans la course. **Infos complémentaires au service des Sports : 03 59 41 34 20 - [service.sports@bruaylabuissiere.fr](mailto:service.sports@bruaylabuissiere.fr)**



## TOURNOI INTERNATIONAL BENJAMINS

### Tir au but !

Le Tournoi International U10 aura lieu cette année le samedi 4 et le dimanche 5 septembre 2021 au stade Vélo-drome. Seize équipes seront présentées à partir de 9h30 et débiteront les matchs à 10h30. Venus d'Allemagne et de toute la France, les jeunes de 9 à 10 ans s'affronteront pour tenter de gagner le tournoi. Venez les soutenir !



### Hommage, Stan Glapiak s'est éteint

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Stanislas Glapiak le 5 juillet 2021 à l'âge de 79 ans. Visage bien connu de Bruay-La-Buissière et notamment des clubs sportifs locaux et de la région, Stan Glapiak est né le 15 mars 1942 à Bruay-en-Artois. Après une carrière dans la Police Nationale, il prend une retraite bien méritée en 1996. Passionné du ballon rond, il a reconstruit le SLC pour le suivre et l'accompagner pendant 40 ans. À cette casquette s'ajoute celle de président de l'USOBL Omnisports avec ses quelque 3 000 adhérents. Une section qu'il a porté à bout de bras durant 15 ans. En 2013, il a également assuré par intérim la présidence de l'USOBL Football. Le sport bruaysien lui doit notamment un investissement sans faille au quotidien mais aussi une grande disponibilité pour l'organisation des Foulées du Bruaysis et du Tournoi International Benjamins. Ses funérailles ont été célébrées le 11 juillet.



## JOURNÉES DU PATRIMOINE

### À la découverte de nos richesses

La municipalité et le Pôle Culturel sont **farouchement engagés en faveur de la valorisation de notre beau patrimoine**. Les 17, 18 et 19 septembre, **l'accent sera mis sur la mémoire et l'enracinement**. *"Nous désirons offrir à tous des manifestations diverses autour de notre passé minier"* explique Robert

Mille, adjoint en charge de la Culture et du Patrimoine architectural et historique.

Le coup d'envoi sera donné par la compagnie Harmonika Zug dès le 17 septembre au Stade-Parc Salengro. "La Légende des Filles d'Artois" est une visite théâtralisée autour des activités sportives des années 30. En soirée, le cinéma Les Étoiles proposera une projection-débat autour de "Passe ton Bac d'abord" en présence de Dominique Besnehard.

Le samedi sera une journée un peu plus "sportive" puisque vous aurez l'opportunité de parcourir la ville à bicyclette ou en trottinette électrique. Votre guide vous fera découvrir les trésors de notre belle ville.

Le samedi et le dimanche, la Cité des Électriciens vous accueillera pour partager des moments conviviaux au beau milieu d'une ducasse d'antan. Petits et grands pourront se régaler de friandises et prendre plaisir à découvrir les attractions d'autrefois. Le Temple baptiste et le musée de la mine proposeront des visites guidées.

Le dimanche uniquement, le Stade-Parc ouvrira ses portes pour un atelier Land's art. L'occasion d'apprécier les multiples essences de ce lieu d'exception et de participer à la création d'une œuvre d'art collective.

En lien avec l'Office de Tourisme Béthune-Bruay, un jeu de piste "Entrez dans la Légende" vous fera revivre les plus belles histoires médiévales de notre territoire. Une multitude de sites seront ouverts. À vous de les découvrir ! **Pour plus d'informations, contactez le 03 21 52 50 00**

Enfin, une séance de cinéma en plein air viendra clôturer ce week-end.

À noter que du 18 septembre au 2 octobre, la médiathèque Marcel Wacheux accueillera une exposition sur les Résistants bruaysiens proposée par le cercle historique Bruacum.

**Programme complet des manifestations sur [www.bruaylabuissiere.fr](http://www.bruaylabuissiere.fr)**



## OUVERTURE DE SAISON

### Une soirée très attendue

Vous accueillir à nouveau ! Enfin. Vous accueillir pour une soirée d'ouverture festive et pétillante. Le 26 septembre, c'est un cabaret fou, un cabaret extraordinaire qui comblera le public, qui attisera votre curiosité et vous ouvrira les portes de la folie, du décalé et de l'autodérision. Au fil du spectacle, des acrobates, des magiciens, des musiciens, des artistes du cirque vous emmèneront dans un tourbillon euphorique.

La saison 2021/2022 sera riche ! Venez, découvrez, participez !  
**Infos Espace Billetterie - Culture et Tourisme 03 59 41 34 00**





## RICHARD KLIMCZAK

### Portrait d'un poète au grand cœur

Ancien artisan dans la réparation de radiateurs pour automobiles et footballeur émérite en division d'Honneur, Richard Klimczak est un passionné d'écriture.

**Être poète patoisant ne s'invente pas.** C'est un art qui s'apprend, qui se travaille. Mais comme tous les arts, **il y a une grande part de talent.** Richard

fait partie de ces artistes locaux qui font vivre et revivre notre patois. *"Quand nous étions petits, c'était notre première langue"* s'amuse t-il. Avec les années est venu le goût d'écrire. D'abord en français puis dans notre patois minier. Richard a participé et participe encore à quelques concours d'écriture en langue patoisante. Toujours bien classé, il écrit sur des thèmes qui lui sont chers. La mine, bien sûr mais aussi les expériences de la vie, les rencontres... **ses poèmes remportent un vif succès et sont le reflet de l'existence.** Ses textes sont tantôt drôles,

tantôt poignants. *"Il faut écrire avec le cœur, si l'on ne ressent pas les choses, inutile de les coucher sur le papier. Je suis d'un naturel rêveur, j'essaie de mettre des fleurs autour des mots, d'accrocher la sensibilité de celui qui les écoute. Voir les yeux d'une assistance briller est ce qu'il y a de plus beau".* Dans cet exercice, notre poète n'est pas seul, son épouse l'accompagne et le soutient dans ses créations. *"Elle est mon égérie ! Elle me conseille, me corrige parfois".* Richard Klimczak est attaché à notre patrimoine. **Ses nombreux poèmes témoignent de la fierté des femmes et des hommes de notre région.** Un peu taquin, l'auteur aime jouer avec les mots et prend plaisir à *"mettre les hommes en avant"* dans ses écrits. *"Quand les textes sont lus en public, les femmes réagissent ! C'est un petit conflit lancé gentiment pour mettre de l'ambiance !"* **Les textes seront publiés sur notre page facebook. Connectez-vous !** Vous apprendrez beaucoup de cet homme de cœur.



### L'CAPELLE GILLIOT

Ch'est vrai qu'pou d'certains cha n'est qu'ein' capelle  
Mais qu'i aurot s'plache dins gramint d'manuels,  
Ein' capelle qu'ia été rimplie d'sou'nirs  
Mais qu'tout duch'mint in n'a laissé mourir.

Heureus'mint, ia des gins qu'iont d'él' mémoire,  
Qui s'sont rindus compte qu'chétot leu devoir,  
Qui fallot faire quetcosse pou ch' t'édifice,  
D'l'indifférence iaurottent été complices.

Pour cha l z'ont tapé à tous chés portes  
Et avec tout l'travail équ'cha comporte.  
Ch'est sûr, s'qui est d'plus biau dins leu victoire...  
Ch'est d'avoir fait arrive ein' belle histoire.

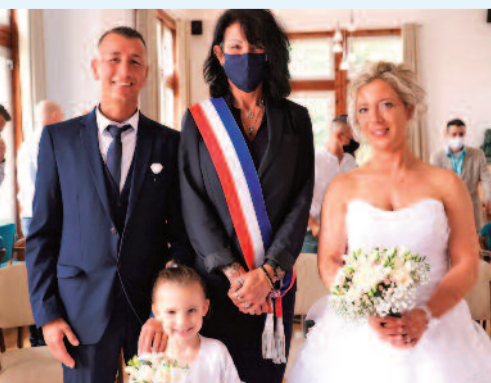
I dot iavoir quéqu'un, là bos, in haut,  
Un p'tit poilu, qu'in appélot GILLIOT,  
la certain'mint ravisé cha, ému,  
Avec sûr'mint ein' tite larme dins ses yux.

In 14-18 à l'guerre iest parti,  
Avec un bras in moins i s'n'est sorti,  
Ch'est ses sœurs qu'iont bâti l'capelle pour li  
Pour qu'sin sacrifice n'quet pas dins l'oubli.





## MARIAGE



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 3 juillet, **Magalie Ignoux**, née le 31 mai 1981 à Béthune, à **Stéphane Druelle**, né le 30 janvier 1981 à La Bassée.



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 10 juillet, **Anne-Charlotte Lienard**, née le 6 décembre 1986 à Béthune, à **Aurélien Delestrez**, né le 9 août 1985 à Béthune.



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 10 juillet, **Sabine Froissart**, née le 2 juillet 1973 à Auchel, à **Christophe Crétel**, né le 16 janvier 1970 à Arras.



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 3 juillet, **Isabelle Simon**, née le 4 janvier 1972 Bully-les-Mines, à **Philippe Leroy**, né le 7 mars 1969 à Saint-Pol-sur-Ternoise.



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 10 juillet, **Bernadine Détrès**, née le 28 octobre 1991 à Auchel, à **Jean-Marcel Seuron**, né le 19 juillet 1981 à Béthune.



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 17 juillet, **Lisa-Marie Vilain**, née le 17 juin 1984 à Béthune, à **Ludovic Palut**, né le 14 novembre 1989 à Valenciennes.



Ludovic Pajot, maire, a uni par le mariage, le 17 juillet, **Angélique Péru**, née le 5 mars 1996 à Béthune, à **Dylan Copin**, né le 14 juillet 1996 à Béthune.





Ludovic Pajot, maire, a uni par le mariage, le 24 juillet, **Alexia Lerat**, née le 2 décembre 1994 à Beuvry, à **Cédric Degaugue**, né le 30 décembre 1994 à Auchel.



Ludovic Pajot, maire, a uni par le mariage, le 24 juillet, **Séverine Pages**, née le 17 août 1985 à Bully-les-Mines, à **Rémi Terlier**, né le 6 novembre 1990 à Beuvry.



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 7 août, **Aurélié Lemoine**, née le 27 septembre 1987 à Béthune, à **Ludovic Couvillers**, né le 3 avril 1987 à Beuvry.



Ludovic Pajot, maire, a uni par le mariage, le 24 juillet, **Céline Couvreur**, née le 24 juin 1985 à Roubaix, à **Jérôme Trémaudant**, né le 15 juillet 1981 à Paris 11<sup>e</sup>.



Ludovic Pajot, maire, a uni par le mariage, le 31 juillet, **Cassandra Vansteenkiste**, née le 21 mars 1995 à Arras, à **Christopher Want**, né le 6 août 1995 à Auchel.



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 7 août, **Morgane Fournier**, née le 1 novembre 1996 à Auchel, à **Sébastien Boyaval**, né le 12 juin 1987 à Beuvry.



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 7 août, **Cherlay Fournier**, née le 17 mars 2000 à Auchel, à **Fabian Lembré**, né le 8 novembre 1997 à Lille.





Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 7 août, **Sandrine Penel**, née le 3 novembre 1975 à Béthune, à **Dimitri Droulez**, né le 11 février 1980 à Lille.



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 21 août, **Stéphanie Bocquet**, née le 17 septembre 1974 à Béthune, à **Frédéric Lepiliet**, né le 21 novembre 1969 à Auchel.



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 7 août, **Lucie Marant**, née le 26 août 1988 à Saint-Pol-sur-Ternoise, à **Mickaël Dumetz**, né le 3 avril 1980 à Lille.



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 21 août, **Madisson Seingier**, née le 27 novembre 2000 à Grande-Synthe, à **Kimberley Douez**, née le 30 janvier 1999 à Béthune.



PACS



Lydie Surelle, adjointe au Maire, déléguée à l'État-Civil, a procédé au PACS, le 11 août de **Noémie Lagache**, née le 13 novembre 1992 à Auchel et de **Sébastien Diéval** né le 18 juin 1992 à Auchel.



Lydie Surelle, adjointe au Maire, déléguée à l'État-Civil, a procédé au PACS, le 11 août de **Brithany Bocquet**, née le 24 mai 1996 à Lens et de **Benjamin Carpentier** né le 19 août 1992 à Seclin.



## NAISSANCES

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Adam Goscinski  
Arthur Lethios  
Everly Bedu  
Kelyan Duchemin



## DÉCÈS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Francine Cantreul veuve Kulczynski, Pierre Foulon, Florence Deboucq veuve Manier, Julienne Smereka veuve Stankowski, Serge Dutat, Rolande Quille Lion, Daniel Catrice, Nicole Feret Deroubaix, Janina Pieprzyk Marcinkowski, Emilienne Guilluy Pruvot, Alfreda Vieira veuve Vilcocq, Patricia Denielle née Macke, Eugène Asset





## BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Lydie Surelle a procédé le 10 juillet au parrainage civil de **Victoria**, née le 4 juillet 2020 à Divion, fille de David Boulet et Cindy Bredow. Pierre Piedanna et Alicia Ducat sont les parrain et marraine.



Lydie Surelle a procédé le 10 juillet au parrainage civil de **Lyséa**, née le 24 août 2019, fille de Bernadine et Jean-Marcel Seuron. Jean-Michel Seuron et Blandine Détrès sont les parrain et marraine.



Lydie Surelle a procédé le 17 juillet au parrainage civil de **Swan**, né le 5 août 2019, fils de David et Cindy Garbe. Manuel Dragon et Elodie Decreus sont les parrain et marraine.



Lydie Surelle a procédé le 17 juillet au parrainage civil de **Alice**, née le 30 septembre 2020 à Divion, fille de Dylan Rogasik et de Clarisse Ridon. Stéphane Rogasik et Coraline Ridon sont les parrain et marraine.



Lydie Surelle a procédé le 24 juillet au parrainage civil de **Tyliana**, née le 23 février 2020 à Arras, fille de Kevin Patoux et Aline Lartisien. Guillaume Roche et Elisa Patoux sont les parrain et marraine.



Bruno Roussel, adjoint au maire, officier de l'État-Civil délégué, a procédé le 31 juillet au parrainage civil de **Nathan**, né le 7 mai 2015 à Beuvry, fils de Jonathan Replan et Virginie Ducatez. Lenny Ducatez et Céline Richard sont les parrain et marraine.



## NOCES D'OR ET DE DIAMANT



Émotion pour Sandrine Prud'homme le 3 juillet. L'adjointe au maire a célébré les noces d'or de ses parents **Béatrice et Jean-Baptiste**. L'occasion pour l'élue de retracer une vie remplie de complicité. Trois enfants sont nés de cette union. Cinq petites-filles et un arrière-petit-fils sont venus compléter la famille. Toutes nos félicitations aux époux !



Ludovic Pajot a célébré le 24 juillet les noces de diamant de **Arlette et Gilbert Pépin**. L'occasion pour le maire de faire un retour en arrière sur 60 années de vie commune. Mariés le 22 juillet 1961 à Calonne-Ricouart, les époux sont grands-parents de 3 petits-enfants et 2 arrières petits-enfants... bientôt 3 !



**GROUPE DE LA MAJORITÉ** Chères Bruaysiennes, Chers Bruaysiens, l'heure de la rentrée est venue. Après des semaines d'animations pour nos petits bambins (et pour les plus grands), la rentrée scolaire synonyme de changement de classe, de professeur, d'école et de nouvelles rencontres pointe son nez. Nous tenons à souhaiter à chacune et à chacun de nos enfants une belle rentrée scolaire dans des écoles toujours mieux entretenues et rénovées. C'est notre engagement envers notre jeunesse.

Lors du dernier Conseil Municipal, l'opposition menée par Frédéric LESIEUX (5,34% des voix aux élections départementales de juin dernier) a démontré sa méconnaissance des dossiers notamment sur l'espace Damiens ou encore sur les prérogatives du maire délégué de la commune associée qui sont les mêmes depuis l'instauration du Code Général des Collectivités Territoriales en 1996... Rien de très nouveau donc.

Le programme de rénovation des voiries municipales commence à porter ses fruits. Même si disons-le : il reste tant à faire tant la précédente majorité WACHEUX-SWITAJ-CAILLIAU, dont Monsieur Frédéric LESIEUX a pourtant été adjoint au Maire et Isabelle DUDILLIEU membre de la majorité municipale dans un mandat précédent, n'a que très peu agi laissant des rues mais également des trottoirs dans un état déplorable... Tout en laissant une dette colossale pour ne pas dire faramineuse. C'est avec ce bilan que nous agissons. Aujourd'hui ils osent encore promettre, dire qu'avec eux ce serait différent et mieux. Comment les croire alors qu'ils ont si peu fait lorsqu'ils étaient aux responsabilités ?

C'est la gestion passée qui nous pousse à transformer notre ville, à moderniser son fonctionnement afin d'avoir des marges de manœuvres financières qui nous permettent de rénover nos voiries et trottoirs, de lancer en 2022 la rénovation complète du centre-ville, de commencer les travaux de l'Église Saint-Martin, de rénover nos écoles, de rénover notre patrimoine, d'apporter plus de service à chacune et à chacun sans aucune forme de copinage. À l'inverse de l'opposition, qui un an après montre au grand jour ses tiraillements, nous sommes un groupe de citoyens unis derrière notre Maire Ludovic PAJOT et nous agissons au quotidien pour chacune et chacun d'entre vous. Pas un jour sans vous défendre, c'est notre promesse envers vous.

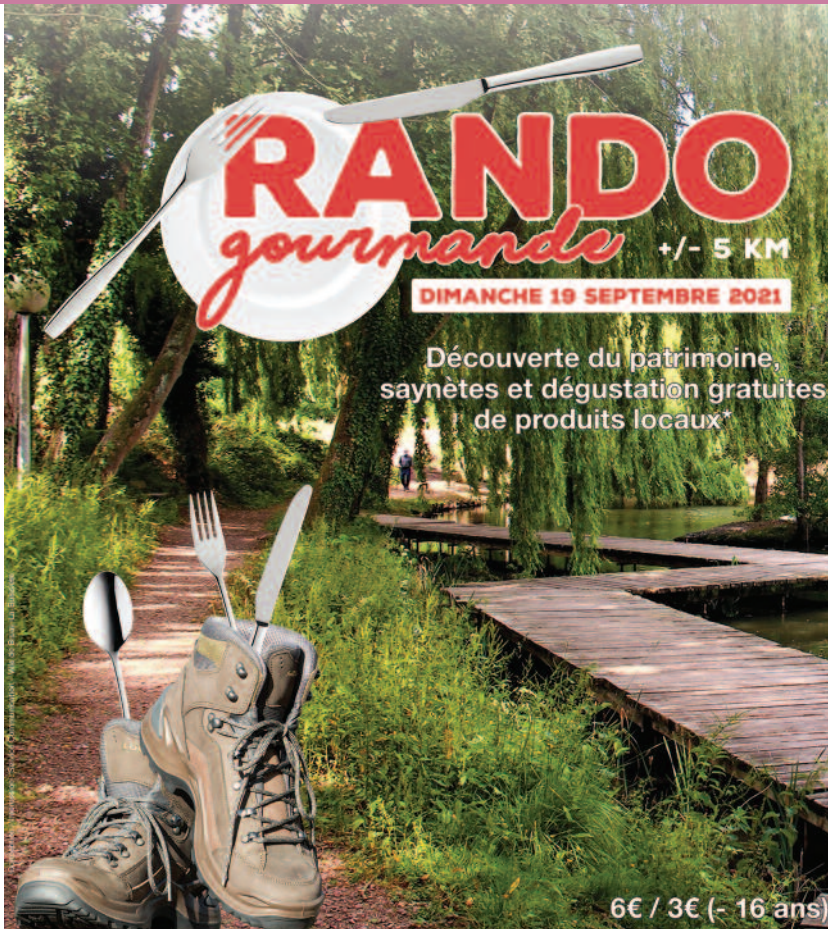
À celles et ceux qui ne cessent de nous critiquer, de chercher à nous décrédibiliser, nous répondons que seuls les habitants auront à juger de notre action en faveur des Bruaysiennes et des Bruaysiens dans leur ensemble. Lancement des travaux de l'école Loubet, rénovation du boulevard Basly, travaux dans la rue Wéry, modernisation du fonctionnement du Centre d'Action Sociale, création d'une police municipale, début des travaux de l'Église Saint-Martin, entretien du cadre de vie, concert du 14 juillet, animations dans nos quartiers... sans créer une liste exhaustive ces actions sont celles que nous avons menées en moins d'un an à votre service : la majorité d'hier et opposition d'aujourd'hui peut-elle en dire de même ? Nous avons également mis fin aux fonctionnements anormaux et illégaux qui ont participé pendant des décennies au déclin de notre commune. Les mêmes qui aujourd'hui veulent casser Bruay-La-Buissière. Nous devons prendre dans les semaines et mois à venir des décisions courageuses mais nécessaires, dans le plus strict respect de la loi de la République, pour mettre hors d'état de nuire celles et ceux qui ont participé au déclin de notre ville et continuent aujourd'hui de salir son image publiquement. Agir pour vous au quotidien, défendre vos intérêts auprès de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, auprès du Département, de la Région des Hauts-de-France ou encore de l'État est une obsession du quotidien pour les 27 membres de la majorité municipale. Pour vous et avec vous, nous agissons depuis un an au quotidien pour faire de Bruay-La-Buissière une ville où il fait bon vivre. Merci à vous pour vos encouragements, pour vos idées et pour votre soutien. Ensemble, pour Bruay-La-Buissière ! Les élus de la majorité

**GROUPE DE L'OPPOSITION** Elu Maire, M. PAJOT déclarait sa volonté de voir notre groupe associé aux "grands projets" de notre commune. Comme les autres élus, nous voulons proposer, participer, débattre, argumenter sur les sujets qui animent le cœur de tous les bruaysiens. Hélas, comme nous le présagions, rien ne se fait jour ! Rien pour améliorer le quotidien de ceux qui subissent les difficultés liées à la crise sanitaire. Rien pour combattre les injustices. Rien pour les plus faibles et les plus démunis. Quelles politiques sociales mises en œuvre ? Quel projet politique pour notre ville ? Pour justifier ses propres turpitudes, M. PAJOT met en cause les autres structures locales (CABBALR, SIVOM) sans oublier les majorités qui l'ont précédé. En revanche M. PAJOT ne ménage ni son temps ni sa peine à détruire ce qui a été bâti dans le passé. C'est ainsi qu'après avoir retiré les délégations et indemnités des élus Labuissiérais, il supprime aujourd'hui le CCAS de Labuissière, structure pourtant nécessaire à beaucoup d'habitants.

Nous réaffirmons notre volonté d'aider à la construction de projets ambitieux pour notre ville et nous saurons faire face aux opérations de démolition pour défendre l'intérêt général !

C. Houyez, P. Tourtoy, A. Budynek, P. Preudhomme, M. Zingiro Rotar, F. Lesieux, S. Kowalczyk, A. Vanderhaeghe





Départ à 8h devant la salle Florent Evrard - Collation offerte

\* Possibilité d'acheter les produits à un tarif préférentiel

Inscription jusqu'au jeudi 16 septembre :

06 70 18 24 77 - 06 26 84 63 75 - [www.abc-assos-62700.com](http://www.abc-assos-62700.com)

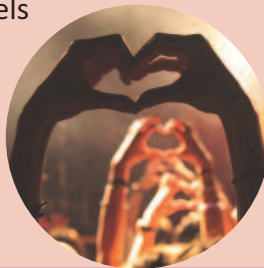
Maison des Services le lundi, le mercredi et le vendredi à partir du 23 août.

Organisée par l'Association Bruaysienne pour la Culture



Ville de Bruay-La-Buissière  
Terre de valeurs, ville d'avenir

**CARTE ABC** Profitez des tarifs préférentiels de l'Association Bruaysienne pour la Culture. Adhésion : 6€/personne pour 2021/2022. Permanence : Espace Billetterie de la Maison des Services les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. On vous attend...



**PARC DE LA LAWE EN FÊTE** L'association Artois Rencontre Travelling organise en partenariat avec la municipalité le Parc de la Lawe en fête le dimanche 12 septembre de 11h à 18h.

**GÉNÉALOGIE & HISTOIRE** Un collectif de passionnés de Généalogie, d'Histoire et d'Archéologie, habitants de Bruay-La-Buissière, envisagent la constitution prochaine d'une association ayant pour objet la promotion des disciplines généalogique, archéologique et historique sur le Bruaysis. À travers des partenariats et divers événements novateurs, ces passionnés attachés à la démarche d'éducation populaire, visent à renforcer et élargir l'offre patrimoniale et permettre son appropriation pour tout public. **Ce collectif bénévole lance donc un appel** à toutes les personnes intéressées à les rejoindre afin de renforcer leur rang et pouvoir proposer dès 2022, un ensemble de manifestations de qualité à Bruay-La-Buissière et ses environs. **Vous pouvez les rencontrer lors d'ateliers qui se dérouleront les samedis, de 9h à 12h, à l'espace Bully-Brias (place Bodelot).**

## DON DU SANG

L'Établissement Français du Sang lance un appel aux dons afin de maintenir les réserves de produits sanguins.

La prochaine collecte aura lieu à la salle des fêtes Georges Hurtrel (Labuissière) le mardi 21 septembre 2021 de 10h à 13h et de 14h30 à 18h.



## JOURNÉES DU PATRIMOINE

Venez retrouver le charme d'une ducasse traditionnelle les 18 et 19 septembre à la Cité des Électriciens ! Attractions foraines à l'ancienne, pêche aux canards, chamboule-tout, machine à pince... Les plus téméraires pourront s'élancer du haut d'un toboggan gonflable de 7 mètres.

**SEMAINE BLEUE** Du 4 au 10 octobre, nos seniors bénéficieront d'un programme varié. Cinéma, karaoké, loto, thé dansant, spectacle cabaret mais aussi forum avec de nombreux ateliers... **Programme complet et inscriptions obligatoires au 03 21 64 56 29**



Il était une fois   
**le Pas-de-Calais**

# Libéré

35<sup>ème</sup> édition

**Samedi  
4  
septembre  
2021**

**DÉFILÉ  
ANIMATIONS  
CONVOIS  
COMMÉMORATION  
MUSIQUE**

## *Déroulement des cérémonies*

**9h30** : dépôts de gerbes - Stèle de la Libération, Labuissière.

**10h00** : Askol Ha Brug Pipe Band (cornemuse).

**10h30** : arrivée du convoi de véhicules militaires "Il était une fois le Pas-de-Calais libéré".

**11h00** : mise en place du défilé Esplanade François Mitterrand.

**11h10** : dépôts de gerbes - Commissariat de Police & Monument aux Morts.

